

03/06/2010

Le débat

Fallait-il interdire les ventes à découvert ?

Marc Fiorentino, Guillaume Jonchères

OUI. MARC FIORENTINO, PDG d'EuroLand Finance

Malgré toutes les critiques exprimées dès l'annonce unilatérale de l'interdiction des ventes à découvert, les dirigeants allemands ne regrettent rien et annoncent déjà l'extension possible de la mesure à l'ensemble des actions allemandes. Angela Merkel a certes eu tort d'agir seule, mais elle a eu raison d'agir.

L'interdiction des ventes à découvert n'empêche ni la baisse ni la spéculation. Mais elle a un fort impact psychologique. Le message est double : d'abord, l'Allemagne part en guerre contre la spéculation, par tous les moyens ; ensuite, elle joue une fois de plus le rôle de leader en matière réglementaire en Europe. Et les traders ne s'y trompent pas : ils commencent à se dire que l'Europe risque de ressembler demain à l'Allemagne des années 1980, où la Bundesbank régnait en maître.

NON. GUILLAUME JONCHERES, PDG de Cogefi Gestion

C'est une mesure ridicule, très facile à contourner. Elle interdit à l'autochtone ce que l'étranger peut continuer à faire. Des interdictions de ce type ont déjà été promulguées en France et ailleurs, ce qui n'a pas empêché les valeurs bancaires d'être massacrées. Plus grave, la confiance a été perdue.

C'est un pied de nez à l'économie de marché au moment où ses acteurs sont en quête de repères. La finance européenne mérite mieux que de voir ses règles changées unilatéralement, partiellement et subrepticement. Qu'il soit possible de vendre un titre qui n'a été ni acheté ni emprunté est une vraie interrogation. Une réponse crédible aurait pu passer par plus de transparence, des contrats standardisés, le tout encadré par un contrôle implacable. Ne désespérons pas d'une concertation européenne retrouvée.